

EN SIGNE DE SOLIDARITE AVEC LES ENSEIGNANTS DE BEJAIA Journée de protestation aujourd'hui

Une journée de protestation et de soutien sera observée aujourd'hui par les enseignants dans le campus universitaire de Béjaïa. C'est ce qu'annonce un communiqué signé par des enseignants se réclamant de la Coordination nationale du Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes). Une coordination contestée par le Cnes. Cette action coïncide avec la présentation le même jour d'enseignants de la section Cnes de l'université Abderahmane-Mira de Béjaïa devant la chambre pénale du tribunal, malgré le retrait des plaintes par le recteur.

Des rassemblements d'enseignants seront aussi organisés à 10 h dans les établissements du supérieur pour marquer leur solidarité avec leurs collègues de l'université de Béjaïa, à savoir, Sbaïhi Hakima, Ourari Malika, Aïssat Kamel, Arabi Mohand, Akrou Sadek, Azzi Abdelmalek, Bouhbi Hamid et de leur collègue Bessila Khaled de l'université de Constantine poursuivis par la justice.

Cette coordination dénonce, une fois de plus, «l'instrumentalisation de l'appareil judiciaire dans la gestion des conflits sociaux».

Analysant les résultats de leurs revendications, la Coordination nationale estime qu'il n'y a rien de concret. Aussi, elle appelle à la tenue d'assemblées générales des établissements universitaires pour faire le point sur toutes les revendications.

Elle propose aussi une première action nationale de contestation en organisant une semaine de protestation avec répartition selon le calendrier suivant : une journée de protestation avec arrêt de travail le 17 février, deux journées de protestation avec arrêt de travail les 25 et 26 février et trois journées de protestation avec arrêt de travail les 6, 7 et 8 mars.

Selon le communiqué, «cette programmation d'une semaine d'action étalée sur les mois de février et mars 2007 vise à préserver au maximum la cohérence pédagogique, particulièrement celle des travaux pratiques».

A noter que le coordonnateur national et porte-parole du Cnes, Ali Boukaroura, a déclaré que ces actions ne «le concernent nullement». Il a rappelé que parmi les signataires de ce document sont exclus du Cnes à l'image de Farid Cherbal et autres enseignants de Blida et de l'université d'Oran. Pour Rahmani Malik, coordonnateur national adjoint, chargé du Centre : «Les instances du Cnes n'ont rien décidé de tel et que les enseignants sont libres de faire ce qui leur plaît car la Constitution leur en donne le droit.»

Ali Boukaroura a indiqué ultérieurement que les enseignants seront acquittés comme cela a été pour les autres enseignants.

Meriem Ouyahia

ANSEJ

L'inspecteur général s'explique à la Chaîne II

Au cours de son passage à la Chaîne II de la radio nationale, M. Chaïlal, inspecteur général à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) a souligné que près de 158 milliards de dinars ont été débouqués par les banques dans le cadre du dispositif en question.

L'Ansej a pour sa part octroyé 29 milliards de dinars en tant que crédits non remboursables. L'invité de la radio a également expliqué que cette manne financière a permis d'injecter quelque chose comme 31 milliards de dinars dans le tissu industriel.

Au cours de son intervention, M. Chaïlal a abordé la nouvelle approche du dispositif. Une approche qui a permis d'entreprendre une action de proximité à l'endroit des jeunes diplômés.

Ainsi, des équipes de l'agence se rendent aux écoles de formation, université et

centres de formation professionnelle afin de sensibiliser les apprenants sur les opportunités qui leur sont offertes dans le cadre du dispositif de l'Ansej de même qu'il est question des les orienter vers les secteurs d'activité porteurs. L'inspecteur général a cité l'exemple des cas de jeunes qui fournissent des dossiers pour la création d'entreprises d'informatique.

A ces derniers l'on suggère plutôt de se lancer dans l'infographie, un domaine en plein essor en ce moment. Interrogé sur le Fonds de garantie, l'invité a soutenu que celui de l'Ansej est opérationnel et qu'il a permis à beaucoup de banques de faire confiance au dispositif de l'Ansej en accordant des crédits en rapport. Le Fonds de garantie couvre le risque à hauteur de 70% du crédit alloué.

SUR FOND DE RECONCILIATION

Le MDS envisage de participer aux prochaines élections

Le MDS semble dépasser sa crise interne et envisage de participer, pour la première fois, aux prochaines échéances électorales. «Aller à la conquête des institutions politiques constitue la seule alternative qui mènera vers le changement radical et cela ne peut se faire que par les urnes», c'est la nouvelle politique que le parti de gauche devrait adopter au lendemain de son congrès unitaire.

La situation inédite au sein de la formation de feu Hachemi Chérif avec deux SG par intérim Ali Hocine et Ahmed Meliani et deux directions continue de caractériser ce parti qui s'apprête à tenir son congrès unitaire dans quelques jours sinon au 21/22 février 2007, la date arrêtée par l'aile d'Ahmed Meliani. Par ailleurs, il y a lieu de s'interroger si le MDS a dépassé sa crise interne. Le premier secrétaire général par intérim, Ali Hocine,

semble être confiant. Il n'a pas hésité à montrer son optimisme hier à l'occasion de la tenue d'une conférence de presse où il avait présenté le bilan de l'année 2006 comme étant «une année cruciale pour l'avenir démocratique». Faut-il aller aux prochaines élections législatives ou continuer à refuser toute participation ? C'est la question qui a partagé les militants du MDS en deux courants.

Le groupe de Ali Hocine prétend que cette vision «libérale» a été débattue du vivant de leur leader qui aurait demandé à ses partisans de bien se préparer. Mais cette idée n'a pas joui de l'unanimité et les conservateurs s'entêtent à refuser cette éventualité.

Aujourd'hui, cette question semble être tranchée car «le MDS doit impérativement renforcer son fonctionnement démocratique, ses moyens

humains et matériels et y compris entamer sa préparation pour les échéances de 2007».

Le rôle du MDS ne se limitera désormais plus à faire de l'opposition passive. «Le caractère radical de notre mouvement doit s'exprimer à travers la défense ferme et absolue de la démocratie et son approfondissement en son sein et dans toutes les sphères de la vie du pays», a souligné Ali Hocine. Cependant, la question fondamentale au sein du MDS reste la mise en conformité de la pratique avec le discours et les assises qui se tiendront ce jeudi 18 janvier 2007 «soit un moment décisif dans la préparation d'un tel congrès unitaire», a encore précisé le SG par intérim selon lequel la direction nouvelle sera élue sur la base de deux listes sans aucune exclusion.

I. T.

A LA VEILLE DE LA GREVE DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

La CNLTT relève les contrevérités de Benbouzid

C'est la guerre des communiqués entre le ministre de l'Education et les membres de la Coordination nationale des lycées techniques et techniques (CNLTT).

Les arguments de Benbouzid, développés la veille par son conseiller à l'information, n'ont pas convaincu les enseignants. Ils reprochent au premier responsable de l'éducation de «changer les termes du débat concernant l'opération de démantèlement de l'enseignement technique». Ils apportent la preuve

que les affirmations du département de Benbouzid sont contestables. A ce dernier qui indique que l'enseignement technique est en net recul partout dans le monde, les enseignants rétorquent, chiffre à l'appui, que beaucoup de pays ne l'ont pas abandonné. «Les taux de scolarisation dans le secondaire dans le monde sont montés en flèche depuis 10 ans.

Pour la seule période 1998-2002, le nombre d'élèves du secondaire a augmenté de 15%», note le communiqué de la CNLTT qui ajoute qu'«en moyenne, 20% des effectifs du deuxième cycle du secondaire sont inscrits dans les filières techniques et professionnelles.

Elle est de 50 % en Europe et de 33 % en Asie de l'Est». L'Algérie fait donc exception puisque durant l'année scolaire 2006-2007, l'effectif des inscrits avoisine 8 %. Un taux qui va encore baisser en 2008 pour atteindre les 4 %. Même constat pour le nombre des filières qui, à titre d'exemple, est estimé à 260 en France contre 5 filières seulement en Algérie. Une réduction qui fait craindre la disparition de l'enseignement technique et que le ministère tente de justifier.

«L'affirmation du ministère de l'Education nationale comme quoi l'extinction de certaines filières induites par les

nécessités du développement scientifique et technologique ne signifie pas pour autant l'extinction de l'enseignement technique est une contrevérité», expliquent les enseignants qui ajoutent qu'«on veut nous faire croire que la suppression de la moitié des filières technologiques est une évolution naturelle, un progrès pour nous faire accepter la suppression des lycées techniques et techniques, justifier un sureffectif enseignant et nous renvoyer vingt ans en arrière.

Pire, les filières retenues voient leurs charges horaires en enseignement spécialisé réduites en moyenne de 50%. La

réduction du volume horaire empêchant l'acquisition des compétences techniques indispensables signe l'acte de décès des filières techniques». Selon les enseignants, le véritable enjeu de cette «réforme» est la sélection précoce qui vise à priver des pans entiers de la société à l'accès à l'enseignement technique.

«Ce processus dont l'unique critère est de gérer le flux démocratique scolaire pour la décennie 2005-2015, vise à diminuer la charge financière que présente un enseignement technique qui prépare sérieusement aux études supérieures polytechniques.» Des arguments qu'une délégation compte développer aujourd'hui de vive voix pour peu que Benbouzid accepte de rencontrer les enseignants grévistes.

Nawal Imès

